



FICHE PRATIQUE

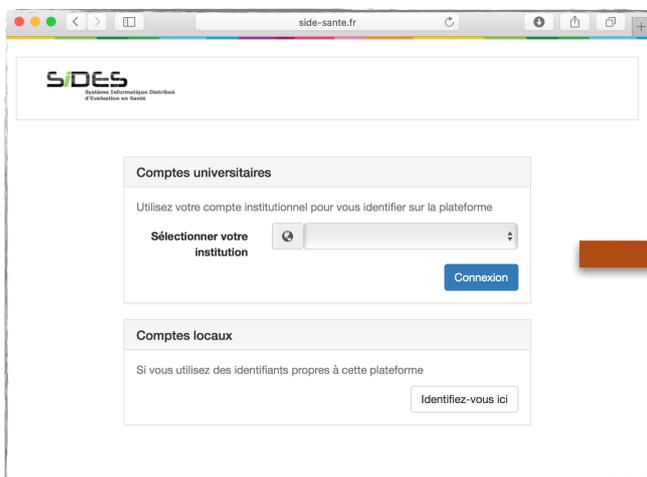
Se connecter à SIDES et se certifier (comptes locaux)

■ Accéder à l'interface d'identification sur la plateforme SIDES

La plateforme SIDES est accessible à cette adresse Web :

<https://www.side-sante.fr>

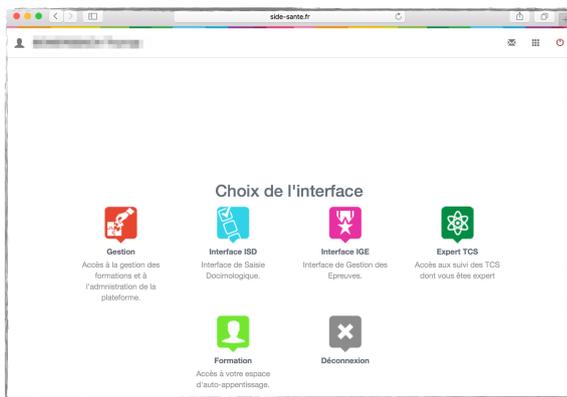
- Saisissez l'adresse ci-dessus dans votre navigateur Internet (évitiez d'utiliser Internet Explorer, préférez Chrome, Firefox ou Safari).
- Vous arrivez sur la page d'accueil de la plateforme SIDES :



Dans la partie « Comptes locaux », cliquez sur le bouton « Identifiez-vous ici » pour accéder à l'interface d'identification.



- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs correspondants (ces données vous ont été précédemment transmises par e-mail).
- Cliquez ensuite sur le bouton bleu « Connexion ».
- Une fois connecté(e), vous arrivez directement sur la page d'accueil de la plateforme SIDES (voir capture d'écran ci-dessous).



Obtenir votre certification SIDES vous permettra de créer des contenus docimologiques sur la plateforme (dossiers progressifs, questions isolées et lectures critiques d'articles).  
**Pour devenir « certifié(e) », il faut obtenir au moins 60 % de bonnes réponses au questionnaire de certification, composé de 10 Questions à Réponses Multiples (QRM).**

■ Suivre la formation en ligne et obtenir la certification SIDES

Lorsque vous vous trouvez sur la **page d'accueil de la plateforme SIDES** (voir ci-dessus), cliquez sur le bouton vert « **Formation** » pour accéder à votre espace d'auto-apprentissage :

